



Auto entrepreneur ou création entreprise et fonctionnaire

Par **GILLES C**, le **05/08/2009** à **17:03**

Bonjour Madame, Monsieur

Voilà, je suis sur le point d'épouser la fonction publique mais, en même temps, je souhaite développer une activité en auto entreprise, voire en entreprise, par la suite, de coaching et ostéopathie. Je suis aller chercher des textes officiels pour savoir la compatibilité de ces deux situations et, je dois avouer que je ne suis pas clair de mes interprétations.

Aussi, pouvez-vous m'éclairer sur la compatibilité de ces deux statuts administratifs, s'il vous plait ?

Merci de votre Obligeance

Cordialement

Gilles Chemoul